

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE  
L'ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE PRILLY-ECHALLENS,  
LE 4 DECEMBRE 2013 A 18 h 30, AU CHATEAU D'ECHALLENS**

Ordre du jour :

1. Opérations préliminaires : liste de présences, ordre du jour
2. Assermentations
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du Conseil intercommunal du 4.12.2013
4. Correspondance
5. Communications du Bureau
6. Communications du Comité de direction
7. Préavis 1-2013 sur le Budget 2014
8. Nomination de la Commission de gestion pour l'année 2014
9. Motion(s), postulat(s), interpellation(s)
10. Questions et divers
- 10.1 Communications de la Direction

xx

Le président du Conseil intercommunal de l'ARASPE, M. P. DIND, ouvre la séance à 18 h 30, souhaitant une cordiale bienvenue à toutes et tous.

**1. Opérations préliminaires : liste de présences, ordre du jour**

Avec 29 communes représentées, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer. La liste des présences est annexée au présent procès-verbal.

L'ordre du jour est adopté tel quel.

**2. Assermentations**

Le Président prie l'assemblée de se lever. Il lit le texte d'assermentation et MM. les délégués cités ci-dessous formulent leur promesse et se voient ainsi dûment assermentés.

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Commune</u>
Flückiger	Philippe	Cugy
Gerber	Rolf	Froideville

Le représentant de Prilly doit encore être assermenté, de même que le nouveau délégué d'Ogens.

**3. Procès-verbal de l'assemblée du 12.06.2013**

Ce document ne suscite ni remarque ni question.

**VOTE** : le procès verbal de l'assemblée du Conseil intercommunal de l'ARASPE du 12.06.2013 est adopté par mains levées, à l'unanimité.

#### 4. Correspondance

Aucune correspondance n'est à signaler.

#### 5. Communications du Bureau

La prochaine assemblée se tiendra le mercredi 25 juin 2014 à 18 h 30, à Essertines-sur-Yverdon. Ce nouveau lieu de rassemblement inaugure le tournus souhaité dans l'organisation des séances d'été dans les différentes communes de notre association. L'assemblée de fin d'année du Conseil intercommunal sera en principe maintenue à Echallens, ville siège de l'ARASPE.

La séance de présentation des comptes 2013 aura lieu le mercredi 11.06.2014 à 16 h au CSR, à Prilly.

#### 6. Communications du Comité de direction

La parole est à M. W. BLUM, président du Comité de direction ; il fait l'annonce suivante :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

2014 marquera les 65 ans d'âge de notre directeur, Michel Hoffman. Après 9 ans d'activité à la tête de l'ARASPE, il va donc prendre une retraite bien méritée. Pour assurer sa succession, le comité de direction va procéder à la mise au concours du poste de directeur/directrice de notre association. L'annonce sera publiée la semaine prochaine.

M. Hoffman sera étroitement associé au processus de recrutement du nouveau directeur. Il assumera pleinement ses fonctions jusqu'au 30 juin 2014. C'est lui aussi qui organisera la passation. Il est prévu que, après un mois d'introduction en juin, son successeur prendra la relève le 1<sup>er</sup> juillet 2014. »

#### 7. Préavis 1-2013 Budget 2014

En introduction M. HOFFMAN informe les personnes présentes que le DSAS a accordé une rallonge de subvention pour couvrir les 3 % supplémentaires de la part patronale à la CIP, mesure qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

M. le Président ouvre la discussion sur le budget. Il n'y a pas de question. La parole est alors au rapporteur pour la lecture du rapport de la commission de gestion.

La discussion est ouverte sur ce rapport.

W. BLUM, rappelle les éclaircissements qu'il avait donnés lors de la précédente assemblée sur le rôle et les activités du Conseil des régions RAS (CdRAS). Il ajoute qu'à son avis la fonction de président du CdRAS requiert un volume d'activité comparable à celui d'un syndic d'une commune vaudoise de moyenne importance. Il précise enfin que le budget 2014 du CdRAS a été accepté à l'unanimité par le dit Conseil.

Pour ce qui est de l'augmentation de 5 cts pour l'engagement et le financement d'un chef de projet, cette décision avait été prise avant son entrée au CdRAS en 2011. Rappel : le chef de projet, M. Capcarrère a pour mission de mettre à plat tous les travaux qui se font dans les RAS pour mieux répartir les frais entre les communes et le canton.

P. HEYSE d'Oulens intervient pour relever l'opacité qui entoure les activités du CdRAS. Il souhaiterait avoir une vue sur les comptes de cet organe pour, dit-il, se faire une meilleure idée.

Il est rappelé que la CoGest a toute latitude pour demander des informations supplémentaires dans le cadre de son mandat.

**VOTE** : par mains levées, à l'unanimité moins trois abstentions, le Budget 2014 de l'ARASPE est accepté.

Ph DIND remercie l'assemblée de ce vote et, au nom du Conseil intercommunal, exprime sa gratitude à toute l'équipe de la direction, au personnel et au comité de direction de l'ARASPE.

## **8. Nomination de la commission de gestion pour 2014.**

Exceptionnellement, deux communes sont sortantes : Morrens et Oppens. Toutes deux ont en effet siégé cinq ans à la CoGest. En tenant compte du principe de progression par ordre alphabétique et des représentations au Comité directeur, Pailly et Penthaz sont proposées.

**VOTE** : Par mains levées, l'assemblée approuve la composition de la Commission de gestion en 2014 avec les communes de Montilliez, Ogens, Oulens s/Echallens, Pailly et Penthaz.

## **9. Motion(s), postulat(s), interpellation(s)**

Le Bureau n'a rien reçu, et la parole n'est pas demandée.

## **10. Questions et divers**

J.-D. CHAMOT de Morrens, commissaire sortant de la CoGest, exprime son vœu que les recommandations contenues dans les rapports de la commission bénéficient d'un suivi plus rigoureux à l'avenir.

A ce propos, il est relevé que le rapport de la CoGest n'est pas distribué à l'ensemble des communes ; il semble souhaitable que ces dernières puissent en avoir connaissance avant l'assemblée et non sur le moment même.

P. DIND prend note de cette remarque ; il relève que cette question n'ayant pas été portée à l'ordre du jour, il paraît difficile de faire voter l'assemblée sans qu'une étude circonstanciée ait été faite au préalable.

Il propose que la CoGest s'approche du CoDir et rapporte la prochaine fois sur le résultat des entretiens.

W. BLUM confirme qu'une telle demande entre dans les attributions de la commission de gestion.

P. HEYSE d'Oulens constate que le point relatif aux dépenses du CdRAS est ouvert depuis 2 ans et n'a jusqu'ici pas reçu de réponse réellement satisfaisante. Il est d'avis d'organiser une séance de la CoGest qui sera dédiée spécialement à ce point-là.

### **10.1 Communications de la direction**

Le directeur, M. HOFFMAN exprime sa gratitude aux membres de son équipe de direction, tous présents ce soir. Tour à tour, ils prendront la parole pour donner un aperçu de leur travail.

Avant cela, il rappelle aux personnes présentes que durant les 18 derniers mois, les quatre AAS ont déménagé. A sa connaissance, aucune remarque sérieuse tant sur la qualité du travail que sur l'accessibilité des agences n'a été reçue. Il se plaît à relever que ceci témoigne de la qualité des prestations offertes aux administrés des communes de l'ARASPE.

#### **10.1.1 Présentation du vécu quotidien de l'équipe de direction**

Le travail de Martine DI FEDERICO adjointe finances et RH étant connu au travers de la présentation des comptes et des budgets, il n'y a pas lieu d'en donner un aperçu ce soir.

Annick KOSEL, responsable du RI, présente en 10 points l'activité des assistants sociaux.

Cecilia GRUNAUER est en charge du suivi administratif des dossiers. Elle donne un aperçu des enjeux liés au principe de subsidiarité.

Vincent SUGNAUX évoque deux cas concrets rencontrés dans les agences et donne une énumération des différentes lois qui régissent les activités dans les AAS.

Le directeur, M. HOFFMAN, apporte un terme à ces présentations en relatant une situation sociale difficile qui, après 15 ans de suivi, a fini par aboutir à une perspective de fin de vie améliorée et nettement plus sereine.

M. P. DIND remercie pour ce panorama qui « nous aide à comprendre où passent nos deniers et les cas que vous devez traiter ».

M. W. BLUM informe les personnes présentes que la Commune d'Echallens offre un vin d'honneur et invite chacune et chacun à se rendre au caveau.

Non sans avoir remercié les autorités communales de leur hospitalité et souhaité le meilleur à toutes et tous pour la nouvelle année, M. le Président clôt la séance à 20 h.

Le Président du Conseil intercommunal :

la Secrétaire :

Philippe Dind

Martine Seiler

Annexes :

- Rapport de la commission de gestion.
- Liste de présences

# Rapport de la commission de gestion concernant le budget 2014 de l'ARASPE

La commission s'est réunie à 5 membres, le 20 novembre dans les locaux du CSR, rue des Métiers 1 à Prilly, en présence de Michel Hoffmann, directeur, de son adjointe des finances et RH, Mme Di Federico, M. Werner Blum, président du Comité de direction et M. Philippe Dind, président du conseil intercommunal.

M. Hoffmann et Mme Di Federico nous ont présenté le budget 2014 en apportant les informations nécessaires et en répondant à nos questions, ceci pour la bonne compréhension des charges et des produits.

Nous constatons, pour 2014, une augmentation de 0.5 % sur l'ensemble des salaires de l'ARASPE. La Direction explique que ce geste serait accordé à titre de reconnaissance envers les collaborateurs qui font face à une augmentation incessante du nombre de dossiers à traiter.

Pour le CRS, il est à relever que le nombre de dossiers à dépasser les 900 en juillet et par conséquent les ETP également. Ce budget a été élaboré sur une moyenne de 852 dossiers. Le chiffrage du supplément d'activité correspond à un supplément de subvention SPAS induite par cette augmentation d'activité et qui vient s'ajouter aux revenus. Il est à noter que ce budget ne tient pas en compte d'un agrandissement de nos structures, mais si cette augmentation de l'activité continue, il sera nécessaire de trouver de nouveaux locaux et une demande de crédit supplémentaire sera faite en cours d'année.

L'appel à contribution des communes reste à frs 1.85/habitant, essentiellement consacré à couvrir des surcoûts d'encadrement et de réceptionniste, propre à l'antenne d'Echallens, qui ne sont pas prévus par la subvention. La réception se fait par tournus des employés pour diminuer le coût de ce poste. Proposition faite par les employés et qui fonctionne bien pour l'antenne d'Echallens.

Pour l'AAS, les tutelles nous imposent une évolution de la quantité et de la complexité des prestations. Lors de notre rencontre, nous ignorions toujours si la subvention cantonale sera reconduite au même niveau qu'en 2013, réduite ou bien augmentée. Le budget est donc calqué sur le budget précédent en modulant en fonction de l'augmentation d'activité.

Le tableau suivant met en évidence les écarts de la prévision actuelle comparée aux chiffres ayant servi de pré-budget, tel que diffusé aux communes en juillet dernier :

	Pré-budget diffusé en juillet 13 coût / hab	Budget fait en oct. 13 coût / hab	Différence B – A coût / hab
Cotisation au Conseil des régions RAS	0.30	0.30	0.00
Frais d'encadrement des 4 AAS	2.74	3.20	0.46
Frais de secrétariat CODIR & Conseil intercommunal	0.34	0.34	0.00
Surcoût fonctionnement antenne CSR d'Echallens	1.85	1.85	0.00
Frais de fonctionnement des 4 AAS, au tarif unique	23,28	24.18	0,90
<b>total / habitant</b>	<b>28.51</b>	<b>29,87</b>	<b>1,36</b>

Nous constatons une augmentation pour les 4 AAS principalement liée à la quote-part plus forte du temps du directeur et de l'adjointe chargée des Finances pour la gestion et à l'augmentation du volume et de la nature/nombre des prestations demandées.

Le financement par les communes subit une augmentation de 4,7 %

Nous avons demandé des éclaircissements sur le fonctionnement du Conseil des Régions qui a vu une augmentation de plus du double ces dernières années soit de 0.12 à 0.30 ct/habitant pour en moyenne 4 séances l'an. Cela devrait être fait lors d'une assemblée ou d'une prochaine séance de la commission.

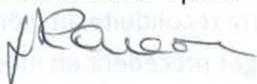
Nous tenons à remercier M. Michel Hoffmann, directeur, et son adjointe finances et RH, Mme Di Federico, de leur disponibilité et pour tous les renseignements qu'ils nous ont spontanément fournis.

Au vu de ce qui précède, nous recommandons à l'Assemblée d'approuver le budget 2014 tel que présenté.

Fait à Naz, le 21 novembre 2013.

Au nom de la commission de gestion :

Laure RAVERA d'Opens



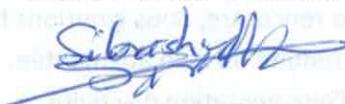
Patrick Heysé d'Oulens



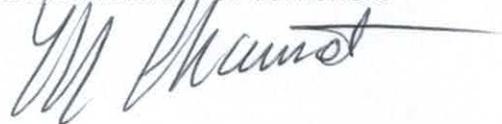
Sandrine CHUARD de Montilliez, rapporteur



Sébastien SIEGENTHALER d'Ogens



Jean-Daniel CHAMOT de Morrens

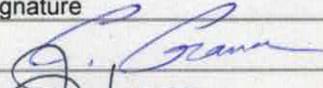
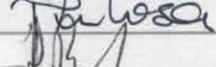
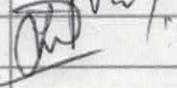
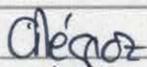
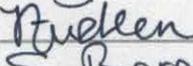
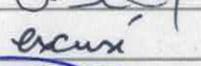
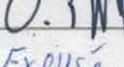
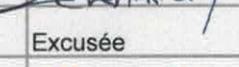
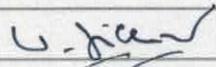
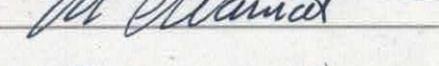
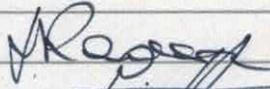
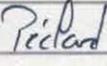
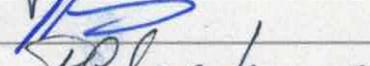
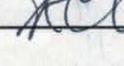




ARASPE PRESENCES 4.12.2013

34	Poliez-Pittet	Carrard	Marinette	H. Carrard
35	Prilly	Gilliéron	Alain	Excusé
36	Romanel s/Lausanne	Canu	Christine	Ch. Canu
37	Rueyres	Laurent Zeller	Véronique	V. Laurent Zeller
38	St-Barthélémy	Dafflon	Dominique	Excusé
39	Sullens	Gozel	Christian	Excusé
40	Villars-le-Terroir	Bottlang-Pittet	Jacqueline	J. Bottlang
41	Vuarrens	Russo	Philippe	P. Russo
42	Vufflens-la-Ville	Gruaz	Michel	
<b>Comité directeur</b>				
1	Cheseaux s/Lausanne	Gay Vallotton	Michèle	J. Gay
2	Cugy	Sterchi	Jean-Pierre	Excusé
3	Echallens	Blum	Werner	W. Blum
4	Jorat-Menthue	Arlaud	Françoise	F. Arlaud
5	Le Mont s/Lausanne	Marchand	Jacques	J. Marchand
6	Penthalaz	Jauner	Yves	Y. Jauner
7	Prilly	Bourquin Büchi	Anne	Excusée
8	Saint-Barthélemy	Favre	Sandrine	S. Favre
9	Vufflens-la-Ville	Weissbrodt	Roger	R. Weissbrodt
<b>Direction ARASPE</b>				
		Hoffman	Michel	M. Hoffman
		di Federico	Martine	M. di Federico
		Kosel	A.	A. Kosel
		Sugnaux	Vincent	V. Sugnaux
<b>Invités</b>				
Préfectures				
	Gros-de-Vaud	Dessauges	Pascal	
Lausanne				
	Ouest lausannois	Freiss	Anne Marion	Excusée
	SPAS	Jaques	Françoise	Excusée
	SASH	Ghelfi	Fabrice	
	CSR	Blunauer	Cecilia	C. Blunauer

**LISTE DES PRESENCES**  
**ASSEMBLEE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ARASPE DU 4.12.2013**

Conseil intercom.	Nom	Prénom	Signature
1 Assens	Grand	Christophe	
2 Bercher	Auberson	Patricia	
3 Bettens	Sonzogni	Thierry	
4 Bioley-Orjulaz	Létra	Cyril	
5 Bottens	Delpierre	Carine	
6 Boulens	Mégroz	Catherine	
7 Bournens	Zwahlen	Janine	
8 Boussens	Berset	Sandra	
9 Bretigny s/Morrens	Bally	Christiane	
10 Cheseaux s/Lausanne	Sandoz	Serge	excusé
11 Cugy	Flückiger	Philippe	
12 Daillens	Magenat	Olivier	
13 Echallens	Nicolier	Yvan	Excusé
14 Essertines s/Yverdon	Dind	Philippe	Présent
15 Etagnières	Isaaz	Annelise	Excusée
16 Fey	Eggenberger	Sven	
17 Froideville	Gerber	Rolf	
18 Goumoens	Vulliamy	Laurent	
19 Jorat-Menthue	Schertenleib	Lyvia	
20 Jouxens-Mézery	Favre	Chantal	Excusée
21 Le Mont s/Lausanne	Amaudruz	Michel	Excusé
22 Lussery-Villars			Vacant
23 Mex	Chevallay	Frédéric	
24 Montanaire	Gillard-Arnold	Véronique	
25 Montilliez	Chuard	Sandrine	
26 Morrens	Chamot	Jean-Daniel	
27 Ogens	Siegenthaler	Sébastien	
28 Oppens	Ravera	Laure	
29 Oulens s/Echallens	Heysé	Patrick	
30 Pailly	Brandt 	Nicolas 	
31 Penthalaz	Hautier	Isabelle	
32 Penthaz	Emery	Albert	
33 Penthérez	Chabrier	Raymonde	